



## **Au restaurant, c'était bien car il y avait une place pour les non fumeurs et pour les fumeurs**

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 25 juillet 2008

---

Mes commentaires : je suis d accord qu'on ne fume plus dans les hopitaux, mais au restaurant c'était bien car il y avait une place pour les non fumeurs et les fumeurs et aujourd'hui les non fumeurs gagnent la partie et les autres on a des droits comme la liberté on en fait quoi ? on n'est pourtant des humains et non des animaux on nous a pas demandé la permission à nous les fumeurs qu'est-ce que nous en pensions ; on paye les taxes sur les cigarettes que pense que le gouverneur du Canada qui devrait considérer cette question avec plus d'attention.

Merci.

### Réponse :

Si le Canada a dû se résoudre à l'interdiction totale de fumer dans les restaurants, c'est probablement pour les mêmes raisons qui ont incité la France à durcir sa réglementation en la matière. En effet, la loi Évin de 1991 organisait la protection contre le tabagisme dans les cafés et restaurants ; elle autorisait les exploitants à mettre des espaces très protégés à la disposition des fumeurs.

Après 15 ans de vains efforts déployés par les associations comme DNF, il a bien fallu se rendre à l'évidence : les cafetiers et restaurateurs avaient inversé le principe et se contentaient de réserver, souvent à contrecSur, un petit coin pour les non-fumeurs dans des espaces entièrement envahis par la fumée.

Les nombreuses enquêtes de satisfactions effectuées dans les pays qui ont adopté une politique de protection efficace contre le tabagisme démontrent unanimement que cela correspond au souhait de toute la population, y compris des fumeurs !